

**DOSSIER** p. 4-5

## Synthèse d'exploitation 2023



**AGENDA** p. 2

**La Journée Portes Ouvertes  
est de retour à Réau !**

**BONNE PRATIQUE** p. 3

**Notre engagement pour le climat**



Le samedi 7 décembre se tiendra la nouvelle édition de notre Journée Portes Ouvertes, à Réau. C'est avec grand plaisir que nous vous ouvrirons à nouveau les portes de notre plateforme de compostage pour une thématique inédite : le marché de Noël zéro déchet. L'occasion de mettre en avant artisans, partenaires, recycleries, friperies, réemploi et savoir-faire.

Le programme sera riche, je vous invite à le découvrir plus en détails page 2.

Le dossier de cette édition est consacré à la synthèse d'exploitation de l'année 2023. Vous y retrouverez les chiffres clés de l'année écoulée, tels que les tonnages des déchets collectés et traités, ainsi que leur devenir.

Page 6, nous revenons sur la mise en place de la collecte des déchets alimentaires. Je tiens par ailleurs à vous remercier pour votre engouement pour ce tout nouveau mode de collecte : en un an, ce sont plus de 15 tonnes de déchets alimentaires qui ont été collectées, et vous êtes déjà plus de 3 000 à y avoir participé.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous au 7 décembre prochain.

**Franck Vernin**

Président du SMITOM-LOMBRIC

## Vers une gestion optimisée des déchets à Vaux-le-Pénil

Dans le précédent numéro, nous vous annonçons la fermeture temporaire de la déchèterie de Vaux-le-Pénil au 15 juin 2024. Cette décision s'inscrit dans le projet de construction d'un nouveau centre de tri plus performant, répondant au mieux à vos besoins tout en renforçant la valorisation des déchets déposés.

Les travaux permettront d'**optimiser le tri** des déchets pour favoriser leur recyclage. De plus, la création d'une **déchèterie plus spacieuse** sur la rue du Tertre de Chérisy facilitera la circulation, assurera un vidage sécurisé dans les bennes et mettra en avant le tri et réemploi des matériaux.

Pendant la **fermeture temporaire de la déchèterie de Vaux-le-Pénil**, nous vous invitons à vous rendre dans les autres déchèteries du territoire, dont certains horaires seront étendus pendant la durée des travaux. Cette mesure vise à assurer la continuité du service pour les usagers tout en garantissant un accès facilité aux déchèteries.

En prenant en considération les retours émanant des associations, des communes et des habitants lors de la concertation préalable en 2023, le SMITOM-LOMBRIC démontre sa volonté d'agir en collaboration avec la communauté pour des **solutions durables**.

En définitive, ces projets offriront une meilleure gestion des déchets, favoriseront le recyclage et la valorisation des matériaux et mettront en avant les principes du développement durable. La réouverture de la nouvelle déchèterie s'annonce pour le début de l'année 2025, offrant ainsi à la collectivité des infrastructures modernes et performantes pour une **gestion responsable des déchets**.

Retrouvez plus d'info sur [lombric.com](http://lombric.com)



### Agenda

## La Journée Portes Ouvertes est de retour à Réau !

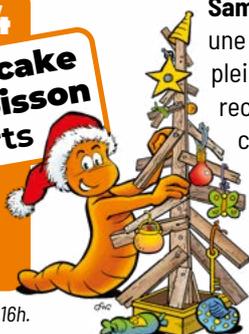
**SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024**

**De 10h à 16h30\***

Plateforme de compostage, lieu-dit Les Pleins à Réau (dans le GPS, taper "déchèterie de Réau")

**Entrée et parking gratuits**

**1 pancake & 1 boisson offerts**



\* L'accueil fermera à 16h.

**Samedi 7 décembre**, nous vous accueillerons sur notre site de Réau pour une édition inédite : le **marché de Noël zéro déchet**. Cette année, faites le plein d'idées pour vos **décorations et cadeaux de Noël** : artisans locaux, recycleries, friperies et ateliers créatifs, escape game, exposition de calendriers de l'avent sauront satisfaire petits et grands. Vous pourrez également repartir avec un sachet de **compost gratuit**, vous restaurer au **food truck**, échanger avec nos **exposants** (partenaires, artisans, démonstration de benne de collecte, etc.), rencontrer le **dessinateur du Lombric**, découvrir le **village d'enfants** (luge, manège, jeux créatifs)... Et tenter de remporter de beaux **cadeaux** en participant à notre quiz.

Nous organisons des **animations tout au long de l'année** : distributions de compost, ateliers zéro déchet, formations, visites des installations... Retrouvez l'intégralité de notre agenda sur [lombric.com/evenements](http://lombric.com/evenements)

## Du nouveau dans la collecte des textiles

À la suite d'actes de vandalisme et d'incivilités, certaines communes ont été contraintes de déplacer, voire retirer, plusieurs bornes de collecte des textiles. Pour remédier à ce problème, le SMITOM-LOMBRIC souhaite expérimenter un **système de collecte innovant**.

En effet, lors d'un comité de pilotage organisé par le service Transition Écologique du SMITOM-LOMBRIC, il a été proposé d'expérimenter la mise en place de collectes mobiles des TLC (Textiles, Linges de maison et Chaussures).

Cette collecte aura pour but d'améliorer la captation de ce gisement auprès des particuliers et de **donner une seconde vie aux vêtements usagés**. Elle sera effectuée par l'association **Tisseco Solidaire**, qui a pour vocation de favoriser l'intégration par le travail des personnes en précarité socio-professionnelle. Les avantages de ce procédé sont multiples : il permet d'offrir à ces personnes un parcours d'accompagnement vers l'emploi, en vue de construire leur avenir, tout en apportant une solution de traitement aux déchets textiles, dont le nombre ne cesse d'augmenter.

La collecte sera effectuée fin 2024 lors de **permanences** dans les communes volontaires. Lors de ces événements, des agents de Tisseco Solidaire seront

sur place pour répondre à vos questions et collecter vos textiles. L'association se chargera ensuite de réemployer ou recycler le gisement collecté. Vous retrouverez prochainement les dates des permanences sur notre site lombric.com, rubrique agenda. À la suite de l'expérimentation, il sera décidé de poursuivre ou non cette collecte en 2025.



## Notre engagement pour le climat

Dans le cadre de la concertation préalable sur les projets de réaménagement du site de Vaux-le-Pénil, le SMITOM-LOMBRIC s'est engagé à évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités de gestion de déchets pour l'année 2022, en utilisant la méthode de l'ADEME.



### Qu'est-ce que le BEGES ?

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (ou bilan carbone) mesure toutes les activités émettant des GES, exprimées en "équivalent CO<sub>2</sub>". Cela inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets, ainsi que la gestion du service.

### Résultats :

- En 2022, les activités du SMITOM ont généré **49 500 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>**, soit 270 kg de CO<sub>2</sub> par tonne de déchets traités.
- Les activités de recyclage et de valorisation ont permis d'**éviter 39 100 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>**.
- L'incinération des ordures ménagères résiduelles génère **80 % des émissions** (ceci malgré la part de CO<sub>2</sub> évitée par la valorisation énergétique).
- La **valorisation des emballages** aide à réduire les émissions.
- La collecte des déchets génère moins de GES grâce aux **camions au gaz naturel (GNV)**.



### QUELS LEVIERS POUR RÉDUIRE LE BILAN CARBONE ?

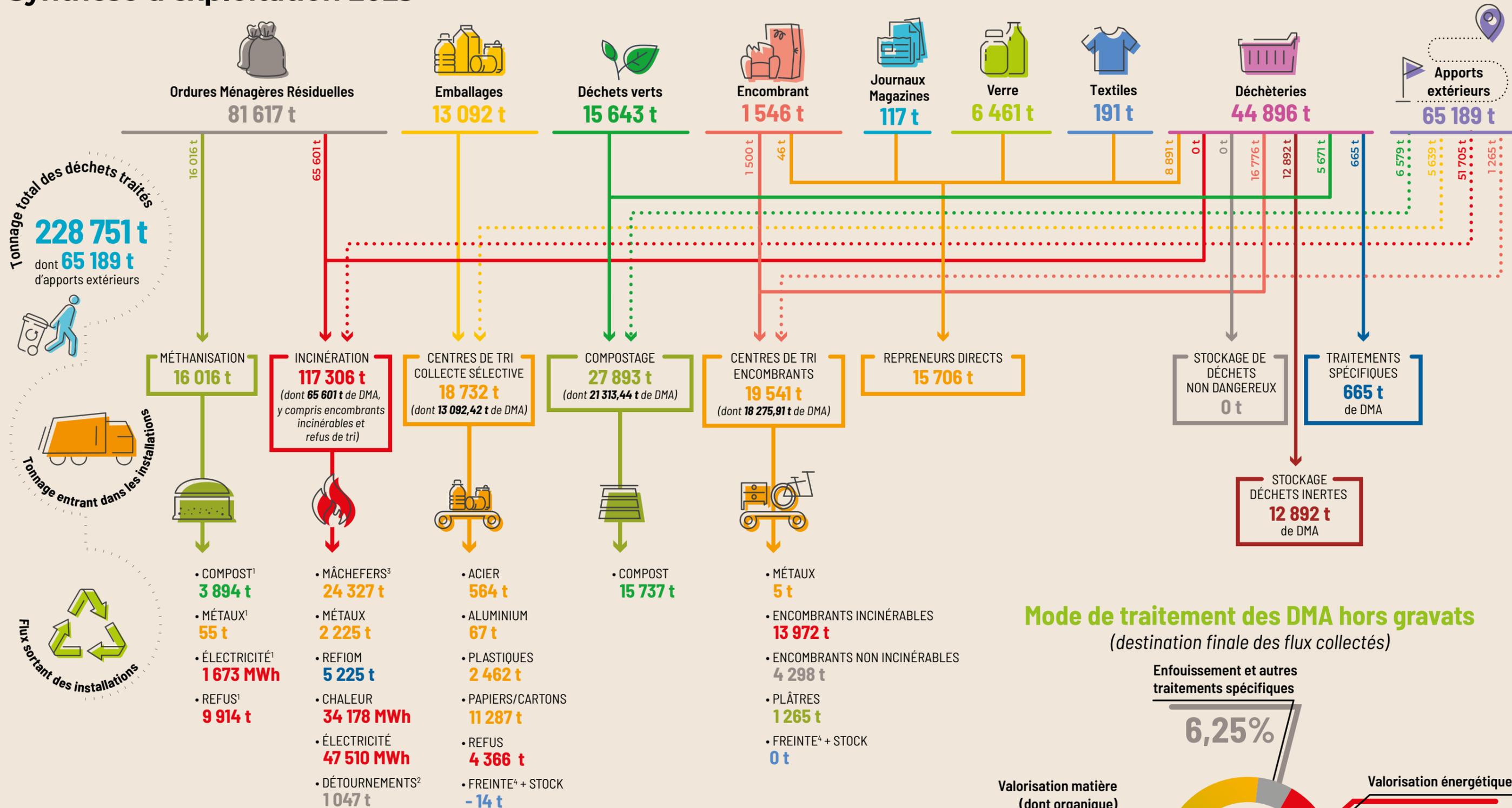
- **Optimiser la collecte des déchets**  
Impact : - 750 tonnes de CO<sub>2eq</sub>
- **Réduire l'impact du transport**  
Impact : - 150 tonnes de CO<sub>2eq</sub>
- **Mieux trier, pour limiter les déchets incinérés et mieux valoriser la matière**  
Impact : - 400 tonnes de CO<sub>2eq</sub>
- **Poursuivre la sensibilisation des habitants à réduire leurs déchets**  
Impact : - 3 200 tonnes de CO<sub>2eq</sub>



Pour en savoir plus sur les actions mises en place depuis 2023, rendez-vous sur [lombric.com](http://lombric.com)

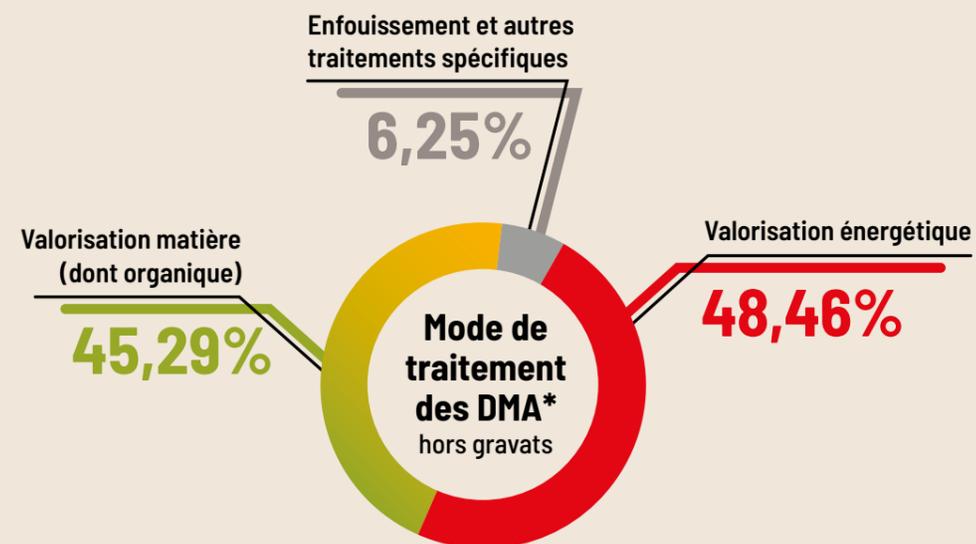
# Synthèse d'exploitation 2023

Le rapport d'activité 2023 du SMITOM-LOMBRIC est disponible sur [lombric.com](http://lombric.com)



## Mode de traitement des DMA hors gravats

(destination finale des flux collectés)



1. Estimatif sur la base du rapport d'exploitation de l'usine de méthanisation (SIVOM). Les refus sont incinérés sur Vaux-le-Pénil.  
 2. Détournements de tonnages vers de l'enfouissement, liés à des arrêts techniques de l'UVE.  
 3. Mâchefers sortant de l'usine, déduction faite des métaux récupérés sur ces mâchefers.  
 4. Perte de matière liée à la manipulation des déchets (déchargement, gerbage, rechargement) et à leurs conditions de stockage (humidité).  
 \* DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

# Quel avenir pour les déchets alimentaires ?

En 2023, le SMITOM-LOMBRIC a lancé, à titre d'expérimentation, la collecte des déchets alimentaires sur un échantillon de son territoire. Depuis, la collecte de ces déchets est déployée progressivement sur l'ensemble des communes adhérentes. Florian Lafosse, Responsable du service collecte et cadre de vie du SMITOM-LOMBRIC, revient sur le lancement de ce projet.

## La collecte des déchets alimentaires est-elle obligatoire ?

En vertu de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire, les collectivités territoriales sont tenues de généraliser le tri des déchets alimentaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Face à ce défi, le SMITOM-LOMBRIC se démarque par plusieurs approches complémentaires.

## Quelles sont ces approches ?

Le compostage reste la priorité, aussi bien pour les maisons individuelles que les immeubles disposant d'espaces verts. À ce titre, le SMITOM-LOMBRIC propose la commande de composteurs aux habitants de son territoire, via un formulaire sur lombric.com.

En parallèle, le SMITOM déploie progressivement, avec succès,

la collecte des déchets alimentaires en abri-bacs, offrant ainsi une solution pratique complémentaire dans les zones résidentielles complexes. En un an seulement, ce sont 15 tonnes de déchets alimentaires qui ont pu être collectées !

## Pourquoi collecter ces déchets particulièrement ?

Cette transition écologique revêt une importance cruciale. En transformant les déchets alimentaires en biogaz (source d'énergie « propre ») et compost (matière organique qui enrichit les sols), nous contribuons tous activement à la promotion d'une énergie renouvelable. Les premiers résultats de cette démarche sont prometteurs, témoignant d'un engagement commun en faveur d'une gestion des déchets plus durable et soucieuse des enjeux futurs.

Pour plus de renseignements sur les prochaines communes concernées et le planning de déploiement, rendez-vous sur [lombric.com](http://lombric.com), rubrique "Déchets alimentaires".



## Infos pratiques

### Accès déchèteries

Toutes les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

### COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Pour une première visite en déchèterie, vous devrez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière, d'habitation ou justificatif d'exonération de la taxe d'habitation). Une carte nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.

Retrouvez les horaires des déchèteries sur [lombric.com/trier-mes-dechets/decheteries](http://lombric.com/trier-mes-dechets/decheteries).

### SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR

[lombric.com](http://lombric.com)    

## Une question sur la collecte de vos déchets ?



Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

### La collecte des déchets verts

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre, avec une interruption du 16 juillet au 14 août

#### Renseignements

0 800 814 910 ou [lombric.com](http://lombric.com)



Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

### La collecte des déchets verts

du 15 mars au 15 décembre

#### Renseignements

0 800 814 910 ou [lombric.com](http://lombric.com)



### Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

### La collecte des déchets verts

se référer au site [grandparissud.fr](http://grandparissud.fr)

#### Renseignements

0 800 97 91 91



de la Région de Fontainebleau

Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

### La collecte des déchets verts

se référer au site

[smictom-fontainebleau.fr](http://smictom-fontainebleau.fr)

#### Renseignements

0 800 133 895

# ATELIER PAPIER RECYCLÉ

## Matériel :

-  1 tamis
-  1 paire de ciseaux
-  Du papier récupéré (papier journal, de brouillon...)
-  Un mixeur
-  De l'eau tiède
-  1 gobelet
-  1 cuillère
-  1 bassine
-  Des torchons ou serviettes
-  Des feuilles de papier plastifiées

## Réalisation du papier recyclé :

- 1 Déchiqueter le papier** en petits morceaux (environ 2cm de côté).
- 2 Remplir le mixeur** avec 1/4 de papier, ajouter 1/2 verre d'eau tiède.
- 3 Laisser imbiber** 2/3 minutes.
- 4 Mixer** le tout.
- 5 Verser le mélange** dans sur un tamis de préférence carré et donner forme à la feuille à l'aide d'une cuillère.
- 6 Retourner le tamis** sur un torchon ou sur une feuille plastifiée (suivant l'effet désiré).
- 7 Éponger** par-dessus le tamis avec un torchon.
- 8 Retirer** le tamis.
- 9 Laisser le papier sécher** sur la feuille plastifiée ou le torchon, entre 24h et 48h et découvrir le résultat du recyclage du papier !



## SI BESOIN, POUR LA FABRICATION D'UN TAMIS :

-  Retirer la vitre et la photo d'un cadre photo.
-  Agraffer de la moustiquaire (ou un vieux collant) au dos du cadre en bois.
-  Découper tout autour à l'aide de ciseaux.

**Vous venez de fabriquer votre tamis !**



## Jeu

### LES MOTS MÊLÉS

 Quelques astuces pour une rentrée durable : utiliser une gourde pour transporter son eau, trier ses déchets, réutiliser le matériel en bon état de l'année précédente, customiser son cartable plutôt qu'en racheter un neuf, etc.



- RECYCLERIE
- RÉUTILISER
- ÉCORESPONSABLE
- CUSTOMISER
- GOURDE
- TRIER
- STYLO
- TROC
- PAPIER
- DONNER
- CARTABLE
- TROUSSE

L'heure des préparatifs de la rentrée des classes a sonné ! Et si cette année était différente et surtout, écoresponsable ? Cherche les mots listés ci-dessous dans la grille. Ils peuvent être disposés à la verticale, à l'horizontale ou en diagonale, à l'endroit ou à l'envers.

E	I	R	E	L	C	Y	C	E	R	V
A	C	E	T	U	I	L	P	Q	R	S
C	C	A	R	T	A	B	L	E	G	V
C	S	C	T	E	P	R	S	U	P	T
V	D	E	U	I	G	I	H	H	F	L
B	F	E	O	X	L	X	U	J	K	É
N	G	T	D	I	R	C	I	L	D	C
M	H	H	T	D	T	F	M	L	U	O
T	C	U	S	T	O	M	I	S	E	R
U	É	J	F	F	Y	L	T	E	R	E
R	J	O	D	O	N	N	E	R	V	S
T	J	S	Y	L	I	N	G	O	P	P
R	K	T	S	G	L	M	D	P	G	O
E	L	Y	E	O	M	K	P	A	D	N
F	M	L	R	U	R	Y	L	P	X	S
G	R	O	T	R	I	E	R	I	P	A
H	S	V	F	D	Z	R	T	E	N	B
D	T	W	Q	E	A	D	B	R	E	L
Q	O	I	R	C	D	V	U	I	M	E
C	T	R	O	U	S	S	E	T	P	B

# LE LOMBRIC



par V. LEONARDO



Illustrations / photos © Adobe Stock - A conserver ou à recycler Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie de Compiègne IMPRIM'VERT